

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 mars 2005
(convocation du 14 mars 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvere, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANAYAN Alexis à M. BRON Jean-Charles (jusqu'à 10 h 30)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
Mme BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CARTI Michel à M. TURON Jean-Pierre (à compter de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis (à compter de 11 h 00)
Mme CASTANET Anne à M. BELLOC Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle
Mme COLLET-LEJUIF Sylvie à Mme. CARTRON Françoise
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert

M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick (à compter de 12 h 00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 00)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. JOUVE Serge (jusqu'à 11 h 20)
M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean (à compter de 11 h 00)
M. HERITIER Michel à M. HOUDEBERT Henri (à compter de 11 h 00)
Mme.MOULIN-BOUDARD Martine à M. DAVID Jean-Louis
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel (jusqu'à 10 h 30)
M. PONS Henri à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. QUANCARD Joël à M. POIGNONEC Michel (à compter de 12 h 00)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à compter de 10 h 30)
Mme RAFFARD Florence à Mme. BRACQ Mireille
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 20)
Mme VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Accès au centre de recyclage de Bordeaux-Latule - Elimination de déchets non ménagers - Exonération de la redevance perçue par la Communauté Urbaine - Demande de l'association AMOS - Renouvellement.

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En application de la délibération n° 2003/0159 du 28/02/03, les associations agréées par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi peuvent bénéficier d'une exonération de la redevance d'accès au centre de recyclage de Bordeaux-Latule.

Cette association ayant déjà fait l'objet d'une exonération au titre de l'année 2004, elle sollicite par courrier du 11 janvier 2005 son renouvellement pour l'année 2005.

L'association AMOS, dont l'action s'inscrit dans une optique de gestion des déchets compatible avec les orientations communautaires, remplit toujours les conditions pour bénéficier de l'exonération.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis,

- reconduire l'exonération de cette association pour l'année 2005.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2005,

Pour expédition conforme,
Par délégation
Le Vice- Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
21 JUIN 2005**

M. Didier CAZABONNE

